



Sanofi place un emprunt obligataire de 3 milliards d'euros

Paris, France - Le 6 septembre 2016 - Sanofi annonce avoir placé avec succès une émission obligataire en 3 tranches pour un montant de 3 milliards d'euros :

- 1,0 milliard d'euros d'obligations à taux fixe, échéance janvier 2020 portant intérêt au taux annuel de 0,0%
- 0,85 milliard d'euros d'obligations à taux fixe, échéance septembre 2022, portant intérêt au taux annuel de 0,0%
- 1,15 milliard d'euros d'obligations à taux fixe, échéance janvier 2027, portant intérêt au taux annuel de 0,5%

L'offre a été effectuée dans le cadre du programme Euro Medium Term Note.

La transaction permet à l'entreprise de réduire le coût moyen et d'allonger la maturité moyenne de sa dette.

Sanofi affectera le produit net de l'émission de ces obligations aux besoins généraux de l'entreprise.

BNP Paribas et Morgan Stanley ont agi en qualité de coordinateurs globaux et chefs de file de l'opération, aux côtés de Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank, MUFG et Natixis qui ont agi en tant que chefs de file.

A propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Merial. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

AVERTISSEMENT

Cette communication ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres, et il n'y aura pas de vente de titres dans une juridiction au sein de laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant tout enregistrement ou toute qualification en application de la réglementation boursière d'une telle juridiction.

Les obligations n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement au titre du Securities Act et ne seront pas offertes à la vente ou vendues aux Etats-Unis, ou à des américains (U.S. persons) ou pour le compte ou au profit d'américains, à l'exception de certaines transactions dispensées de l'obligation d'enregistrement du Securities Act.

Ce communiqué de presse est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Order ») ou (iii) aux sociétés à



capitaux propres élevés (high net worth companies) et autres personnes à qui ce communiqué peut être valablement adressé au sens de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order ou (iv) à toute autre personne à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000 peut être valablement adressée (toutes les personnes visées ci-dessus étant définies comme les « personnes habilitées »). Les obligations sont uniquement disponibles pour les personnes habilitées et toute invitation, offre ou incitation à souscrire, acheter ou acquérir par un moyen quelconque de telles obligations sera suivie d'effet uniquement s'il s'agit d'une personne habilitée. Toute personne qui ne possède pas la qualité de personne habilitée ne doit pas se reposer ou agir sur le fondement de ce document ou sur l'une quelconque des informations qu'il contient.

Aucune obligation n'a été offerte ou vendue ou ne sera offerte ou vendue, directement ou indirectement, au public en France; ni le prospectus ni aucun document d'offre relatif aux obligations n'a été distribué ou ne sera distribué au public en France; de telles offres, ventes ou distributions n'ont été faites et ne devront être faites en France qu'à destination des personnes agréées en qualité de prestataires de services d'investissement pour le compte de tiers ou d'investisseurs qualifiés, à l'exception des personnes physiques, investissant dans chacun des cas pour leur compte propre, tel que défini aux articles L.411-1, L. 411-2 et D. 411-1 du Code monétaire et financier.

Déclarations Prospectives

Toutes les déclarations effectuées dans ce communiqué de presse qui ne constituent pas des faits historiques, y compris les déclarations concernant les estimations et les attentes de Sanofi sont des déclarations prospectives et doivent être évaluées comme telles. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations pouvant porter sur les projets, les objectifs, les stratégies, les buts, les événements futurs, les revenus ou performances futurs de Sanofi et sur d'autres informations qui ne constituent pas des informations historiques. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de modifier les informations ci-dessus, sous réserve de la réglementation applicable, et décline spécifiquement toute responsabilité à cet égard.

Informations supplémentaires

Cette communication ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres, et aucune vente de titres ne sera faite dans une juridiction au sein de laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant tout enregistrement ou toute qualification en application de la réglementation boursière d'une telle juridiction.

Contacts :

Relations médias

Laurence Bollack
Tél.: + (33) 1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

George Grofik
Tél.: + (33) 1 53 77 45 45
ir@sanofi.com